



BRGM ÇA RISQUE DE BOUILLIR

C'est par un message du PDG du BRGM (bureau de recherche géologique et minière), en décembre 2015, que les salariés.es du BRGM ont appris la nouvelle : « *L'ouverture du capital de Géothermie Bouillante est finalisée* ».

Le syndicat Ufict-CGT du BRGM basé à Orléans (45) s'oppose à la vente de Géothermie Bouillante, en Guadeloupe, filiale du groupe.

Éléments de compréhension par Alain Gadalia et Simon Lopez, militants CGT.



Options : Tout d'abord quel est le fonctionnement de la centrale Géothermique de Bouillante et en deux mots, quelle est son histoire ?

Alain Gadalia et Simon Lopez : Une centrale géothermique, comme celle de Bouillante, vise à utiliser l'énergie stockée sous forme de chaleur naturelle sous la surface de la terre, à plus ou moins grande profondeur. Il s'agit d'une variante de « haute énergie » qui correspond à des réservoirs d'eau à des températures supérieures à 150°C et dont la vapeur, captée par forages, actionne des turbines qui produisent de l'électricité. A la différence

des centrales thermiques classiques (à carburant fossile ou nucléaire), la vapeur est « naturellement » chaude et donc la production de chaleur ne fait pas partie du procédé industriel. En outre, la géothermie se distingue des autres énergies renouvelables (solaire, éolien), car elle est disponible 24h/24 et 7 jours/7. C'est, par contre, une énergie qui, comme l'hydroélectricité, nécessite des conditions locales particulières : la présence d'un réservoir d'eau à haute température et accessible par forage. Concernant son histoire, le site de Bouillante, en Guadeloupe, a fait l'objet d'une exploration par le BRGM pour ses ressources géothermiques dès les années 1960. Puis la société pétrolière Eurafrep y a réalisé les 4 premiers forages au début des années 1970. Suite à une augmentation des prix des hydrocarbures à la fin des années 70 et au début des années 80, la géothermie a connu un essor en France, notamment pour

la production de chaleur (variante de « basse énergie »). EDF, investisseur et opérateur naturel pour la production d'électricité, a construit alors la centrale géothermique de Bouillante. C'est, à ce jour, la seule centrale industrielle turbinant de la vapeur géothermique, en France et dans la Caraïbe. Une première tranche a été raccordée au réseau guadeloupéen en 1986 (4 MWélectriques), puis après une interruption, une seconde a suivi en 2000 après la réalisation de 3 nouveaux forages.



Simon Lopez est géologue modélisateur et Alain Gadalia géochimiste. Ils militent à l'Ufict CGT à BRGM

Quelle a été la réaction de la CGT sur cette vente au secteur privé ? Cela ne ressemble-t-il pas à un désengagement de l'Etat ?

AG et SL : La CGT a toujours soutenu le développement de la géothermie, y compris en y ayant elle-même recours pour chauffer le siège de la confédération à Montreuil. A la CGT du BRGM, nous avons toujours défendu le développement de cette filière à travers ses différentes composantes de recherche, de service public, et d'ingénierie, en luttant pour le maintien de liens étroits entre ces composantes. Nos camarades de la CGT Guadeloupe, ont, quant à eux, appuyé les salariés de Bouillante dans l'action pendant plus de 5 mois en 2012, notamment pour que des embauches permettent d'assurer une maintenance de qualité sur le site avec des personnels au statut des électriciens et gaziers.

Les difficultés rencontrées dans l'exploitation géothermique à Bouillante résultent, dès le départ, de la conjonction d'une soumission aux lois du marché, calées sur le prix du baril de pétrole, et de l'absence de volonté réelle de la part de l'Etat de développer, en Guadeloupe, une énergie locale. Le prix de rachat de l'électricité géothermique produite est symptomatique à cet égard : 13 centimes/kWh pour la première tranche de la centrale de Bouillante et 10,8 centimes/kWh pour la deuxième, alors que le coût de revient est de 21 centimes/kWh pour l'électricité produite par les centrales de l'île fonctionnant avec du fuel importé !

Cette démission de l'Etat se retrouve aussi dans les autres départements et régions d'Outre-mer où existe vraisemblablement un potentiel géothermique (Martinique, Réunion...) comme tendent à le montrer les recherches du BRGM. Cela s'est traduit par l'inaction, puis le désengagement d'EDF, laissant au BRGM et à ses filiales successives une tâche d'exploitant dont il n'avait pas l'expérience et qu'il ne pouvait assumer seul. D'où, pendant plus de quinze ans, de nombreuses difficultés pour résoudre des problèmes techniques (choix des turbines...) et l'impossibilité d'investir pour développer le potentiel que les recherches propres du BRGM permettaient d'envisager.

La dernière période a connu une accélération de ce désengagement de l'Etat avec une intervention brutale du Ministère, passant par-dessus la région Guadeloupe, et enjoignant le BRGM d'engager une vente pure et simple de la seule centrale productrice d'électricité géothermique française à un groupe américano-israélien (ORMAT). Ainsi le gouvernement a-t-il pu annoncer sans vergogne, à la COP 21, que, grâce à la privatisation, la

production géothermique allait, enfin, pouvoir décoller en Guadeloupe...

Il y aura forcément des conséquences sur la recherche au BRGM, donc sur l'activité des salariés.es ?

AG et SL : Les conditions détaillées de la vente ne sont pas encore connues. Il est néanmoins d'ores et déjà certain que la crédibilité, non seulement du groupe BRGM, mais aussi de toute la filière française en géothermie, a été sérieusement mise à mal. C'est d'autant plus lamentable qu'après des années d'essais infructueux, les professionnels de la géothermie venaient de s'entendre pour s'organiser dans un « cluster¹ » (Geodeep) destiné à promouvoir la géothermie française, notamment à l'export. Les conséquences de cette vente vont donc affecter, en premier lieu, les capacités de recherche du BRGM, le volume de travail d'ingénierie de sa filiale CFG, mais, au-delà, tout un secteur industriel qui compte sur le développement de cette énergie.

Que propose la CGT du BRGM pour s'opposer à une logique d'actionnaires dans la filière industrielle française de géothermie ?

AG et SL : Pour la CGT du BRGM, le rôle de la puissance publique dans ce domaine reste décisif. La géothermie constitue une composante de choix dans le mix énergétique français.

Pour assurer cette place, deux axes sont essentiels :

► Premier axe, le développement de la recherche. Si la géothermie fonctionne au niveau industriel, son essor est inséparable d'une contribution forte de recherche notamment en sciences de la terre, en thermodynamique et en ingénierie, pour mettre au point de nouveaux systèmes d'exploitation afin d'augmenter les ressources exploitables.

► Second axe, une assise d'investissement. Aujourd'hui la géothermie est handicapée par des investissements initiaux très importants, incompatibles avec une logique de rentabilité à court terme. Il s'agit donc de repenser le modèle économique en ayant des outils (financement) et des législations (tarif de rachat) qui aident des opérateurs qui n'ont pas l'envergure des compagnies pétrolières, afin de privilégier des logiques de moyen et long terme. Sur ces périodes, la géothermie devient alors extrêmement rentable d'un point de vue économique grâce à des coûts de fonctionnement très faibles.

C'est pourquoi, en France, l'Etat doit jouer un rôle fort d'incitation, de programmation et de garantie pour le développement de ce type d'énergie. L'Etat dispose d'outils comme des établissements de recherche et une position d'actionnaire majeur dans des entreprises concernées par la géothermie, et en premier lieu EDF. La CGT demande qu'il mette en œuvre un actionariat radicalement différent de celui d'aujourd'hui : à l'écoute des besoins des régions concernées, des salariés.es et des demandes de la société telles que celles qui ont émergé lors de la COP21. ■

¹Un cluster économique est un regroupement, généralement sur un bassin d'emploi, d'entreprises du même secteur.



Face aux mutations, le risque aurait été de figer notre discours sur le passé.



Interview de Denis Thieblemont, géologue et secrétaire du syndicat CGT BRGM à Orléans.

Options :
Denis, tu es le secrétaire général du syndicat CGT du BRGM, peux-tu nous décrire son organisation et

quelle est la répartition des activités au sein des militant.es ?

Le syndicat CGT du BRGM compte 25 militants pour un établissement dont l'effectif atteint près de 1 000 salarié.es. Aux élections professionnelles (CE-DP et CA) nos scores tournent autour de 30 %, et ils évoluent peu depuis une vingtaine d'années, après avoir significativement progressé au début des années 90.

Pour répondre à la question, il me

semble indispensable de replacer notre action dans une perspective historique. Depuis 25 ans, le BRGM a profondément changé. Enraciné jusqu'au début des années 90 dans les métiers de la géologie, et particulièrement la géologie minière où il était encore investisseur et exploitant, il s'est ensuite redéployé sur des domaines plus « environnementaux » : risques naturels, gestion des déchets et de la ressource en eau en particulier. Parallèlement, l'activité à l'internationale qui reposait majoritairement sur la géologie minière, a significativement décliné. Quoi que l'on puisse penser de ces changements (largement provoqués par des injonctions ministérielles que nous avons combattues), il en a découlé une évolution très marquée des métiers et des profils professionnels, dont une donnée essentielle est la

forte proportion d'agents de niveau de qualification Bac + 5 ou plus. Face à ces mutations, le risque aurait été de figer notre discours sur le passé, en regrettant inlassablement les erreurs commises par les directions successives et leurs ministères de tutelle (cessions au privé de pans entiers d'activité, casse du statut...) que nous étions les seuls à avoir réellement combattues.

Heureusement, ce renouvellement s'est également opéré au sein du syndicat et de jeunes collègues ont remplacé les anciens qui partaient en retraite. Des militant.es CGT sont donc présent.es dans toutes les instances : CE, DP, CHSCT et CA. Par ailleurs, le syndicat a quatre délégué.es syndicaux.

Outre les réunions plénières ou négociations, ces élu(e)s et délégué(e)s disposent d'un à deux jours par mois d'activité

LE BUREAU DE RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE (BRGM)

Son siège est à Paris (75) et son centre scientifique et technique est à Orléans (45).

32 implantations en France métropolitaine et en Outre-mer.

Nombre de salarié.es CDI : 905 (Bilan social 2014)

- ▶ **Ingénieur.es, Chercheur.es** : 673
- ▶ Non cadres : 232
- ▶ Taux de féminisation : 45%

Le BRGM, créé en 1959, a le statut d'établissement public à caractère industriel et commercial (Epic). En tant que Service géologique national, c'est l'établissement public de référence dans les applications des sciences de la terre pour la gestion des ressources et des risques du sous-sol.

Les actions du BRGM s'articulent autour de cinq missions :

1 Recherche scientifique : objectif, la connaissance géologique et la compréhension des phénomènes liés au sol et

au sous-sol. Enjeu majeur, répondre aux défis des changements : climatique, raréfaction des ressources minérales, nouveaux besoins énergétiques, risques naturels, pollutions...

2 Appui aux politiques publiques : expertises, surveillances et études publiques.

3 Coopération internationale : 200 projets chaque année dans 35 pays dans la protection durable des populations et des ressources.

4 Sécurité minière : surveillance et actions de prévention des pollutions des anciens sites miniers.

5 Formation : intervention en soutien à l'enseignement supérieur dans le domaine des géosciences.

Autour de la géologie, le BRGM développe une expertise autour de dix grands domaines d'activités dans le secteur de la gestion des ressources, de la maîtrise des risques et des écotechnologies innovantes.

syndicale. Ce temps est essentiellement consacré à la préparation des réunions et négociations, et il en reste très peu pour les multiples tâches supplémentaires indispensables : animation syndicale, préparation des élections, rédaction de tracts... Sauf sur de grandes ques-

les salaires et conditions de travail sont deux questions essentielles. Depuis une casse du statut intervenue en 1996, la grille des salaires a été totalement éliminée, laissant place à un système de rémunération très opaque. Par ailleurs, même si l'établissement affiche de plus en

question au centre de la prochaine campagne électorale. Côté DP et dans la vie de tous les jours, le syndicat est en pointe pour la défense individuelle des salariés, qu'ils soient statutaires ou sous-traitants. Autre mouvement qui a abouti et dans lequel syndicat et personnel ont agi de concert, la préservation des moyens de forage (tarière, foreuse, personnel), qu'il avait été envisagé de faire disparaître. Notre syndicat a toujours été très attaché à la défense des métiers de base de l'établissement, comme à la notion de Service géologique national. ■

Heureusement, ce renouvellement s'est également opéré au sein du syndicat, et de jeunes collègues ont remplacé les anciens

tions de portée nationale (comme le projet actuel de réforme du code du travail), la vie revendicative de l'établissement se situe majoritairement dans un champ interne, en particulier pour les questions qui concernent au plus près les agents : salaires, évolution professionnelle et conditions de travail. Grâce à l'implication de nombreux camarades, nous parvenons à nous réunir une fois par semaine, afin d'échanger sur les questions du moment et élaborer les actions à venir, qu'il reste néanmoins à mettre à exécution en comptant sur la bonne volonté de tous les camarades. Malgré cette bonne volonté, « l'irruption » d'un projet particulièrement prenant (comme une mission de longue durée à l'international ou un projet aux délais tendus) peut rendre très difficile (voire impossible) la participation à l'activité syndicale d'un militant.

Les prochaines élections professionnelles au BRGM ont lieu le 17 novembre 2016. Comment le syndicat les appréhende-t-il ? Grâce au renouvellement des effectifs évoqué précédemment, je pense que nous pourrions présenter des listes complètes et diversifiées à ces élections. Des élus actuels se représenteront et pourront constituer une base expérimentée sur laquelle s'appuieront les nouveaux arrivants. Concernant le contenu revendicatif,

plus une vocation « recherche », son organisation interne est structurée autour d'un système de comptabilité analytique de type « productiviste ». Ce système régit de façon extrêmement rigoureuse les temps d'intervention des agents sur les projets, nourrissant une forte concurrence interne à tous les niveaux (de la direction à l'agent individuel) et un mal-vivre de nombreux agents. D'un point de vue politique industrielle, nous continuerons à défendre la recherche publique. Pour la CGT, les dotations de l'Etat n'ont nullement vocation à baisser. Il y a besoin de relancer le secteur minier par exemple. Il en va également de la survie pour la recherche de moyen et long terme pour l'industrie, et de la mission du BRGM d'acquisition de données de base au cœur de notre rôle de service géologique national.

Quel bilan dressez-vous de la mandature écoulée sur l'activité de la CGT ?

Parmi les actions marquantes de la dernière mandature, il y a en particulier une demande appuyée du CHSCT, porté par les autres IRP et l'ensemble du personnel, pour lancer une enquête approfondie sur l'état de stress des salariés et ses causes. L'enquête a été réalisée et ses résultats étaient tout à fait démonstratifs. Malheureusement, la réponse de la direction est loin d'être à la hauteur et notre syndicat remettra cette

LA GÉOTHERMIE ?

Energie renouvelable puisée dans la chaleur naturelle de la Terre, la géothermie a des usages multiples, du chauffage par pompe à chaleur à la production d'électricité. L'énergie géothermique est localement exploitée pour chauffer ou disposer d'eau chaude depuis des millénaires, par exemple en Chine, dans la Rome antique et dans le bassin méditerranéen.

Les Philippines produisent 28 % de leur électricité à partir de la géothermie et l'Islande a atteint la production de 100 % de son électricité par l'hydroélectricité et la géothermie.

La géothermie : une énergie renouvelable à développer

Dans un contexte de changement climatique, cette activité s'inscrit dans le cadre des objectifs du Grenelle de l'Environnement sur les énergies renouvelables. Le but étant de multiplier par 6, d'ici à 2020, l'utilisation de la géothermie pour la production de chaleur.